

Les inégalités de salaires restent fortes en France

22 mars 2019



Le salaire net mensuel médian s'élève à 1 797 euros [1] selon l'Insee (données 2015) [2]. Les 10 % des salariés les moins bien rémunérés touchent moins de 1 213 euros par mois, les 10 % aux salaires les plus élevés, au minimum 3 646 euros. Ces derniers touchent donc au moins 2 433 euros de plus, soit trois fois plus que les moins bien payés. Tout en haut de l'échelle, le 1 % le mieux rémunéré perçoit au minimum un salaire mensuel de 8 283 euros, soit l'équivalent de près de sept mois de salaires des 10 % les moins bien payés.

Les inégalités de salaires sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes, ces dernières étant beaucoup moins nombreuses à percevoir de hautes rémunérations. Le salaire minimum des 10 % des femmes les mieux rémunérées est de 3 149 euros, contre 3 990 euros pour les hommes, soit 841 euros de moins. Si l'on prend en compte les 1 % des salariés les mieux rémunérés, l'écart est beaucoup plus important : les femmes gagnent au minimum 6 317 euros et les hommes, 9 503 euros, soit 3 186 euros de plus.

Si l'on considère les 50 % des salariés du milieu de la répartition (situés au-dessus des 30 % les moins bien payés et au-dessous des 20 % les mieux rémunérés), on obtient des salaires mensuels nets compris entre 1 490 et 2 752 euros. C'est à ce niveau que se situent les « classes moyennes » du point de vue des salaires nets mensuels pour des temps pleins.

Lecture : en 2015, 10 % des salariés perçoivent un salaire mensuel net inférieur ou égal à 1 213 euros, en équivalent temps plein.
 Source : Insee - Données 2015 - © Observatoire des inégalités

Niveaux de salaires par sexe et par décile
Salaires mensuels nets équivalent temps plein
 Unité : euros constants

	Ensemble	Hommes	Femmes
10 % des salariés gagnent moins de.....euros	1 213	1 262	1 171
20 % ...	1 357	1 427	1 288
30 %...	1 490	1 573	1 396
40 % ...	1 630	1 728	1 512
50 % ...	1 797	1 906	1 650
60 % ...	2 004	2 130	1 830
70 % ...	2 286	2 451	2 073
80 % ...	2 752	2 996	2 432
90 % des salariés gagnent moins de....euros	3 646	3 990	3 149
95 % ...	4 652	5 155	3 899
99 % ...	8 283	9 503	6 317
Rapport entre les 90 % et les 10 %	3,0	3,2	2,7

Niveaux de salaires par sexe et par décile Salaires mensuels nets équivalent temps plein

Unité : euros constants

	Ensemble	Hommes	Femmes
Écart entre les 90 % et les 10 % (en euros)	2 433	2 728	1 978
Rapport entre les 99 % et les 10 %	6,8	7,5	5,4
Écart entre les 99 % et les 10 % (en euros)	7 070	8 241	5 146

Lecture : en 2015, 10 % des salariés perçoivent un salaire mensuel net inférieur ou égal à 1 213 euros, en équivalent temps plein.

Source : Insee - Données 2015 - © Observatoire des inégalités

Où vous situez-vous sur l'échelle des salaires ? Pour le savoir, utilisez notre outil en ligne « Salaires : êtes-vous riche ou pauvre ? » (Données 2015)



Photo / © Jérôme SALORT - Fotolia.com

[1] Ce qui signifie que 50 % des Français gagnent moins de 1 797 euros par mois, et 50 % gagnent plus.

[2] Il s'agit de données calculées en équivalent temps plein : les salaires en temps partiel sont comptabilisés mais sur la base de leur montant pour 35 heures.

Distribution des revenus salariaux et des allocations chômage

Unité : euros 2013 constants

**Revenus mensuels
nets, tous temps de
travail confondus
en euros**

Distribution des revenus salariaux et des allocations chômage

Unité : euros 2013 constants

Revenus mensuels nets, tous temps de travail confondus en euros	
10 % des salariés gagnent moins de	433
20 % ...	843
30 %...	1 167
40 % ...	1 390
50 % ...	1 575
60 % ...	1 779
70 % ...	2 043
80 % ...	2 413
90% ...	3 131
Rapport entre les 90 % et les 10 %	7,2
Ecart entre les 90 % et les 10 % (en euros)	2 698

France métropolitaine. Individus percevant des revenus salariaux ou des allocations chômage vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Etat des lieux tous temps de travail confondus

Si l'on prend en compte l'ensemble des salariés, c'est-à-dire ceux en temps complet et ceux en temps partiel (sans calculer d'équivalent temps plein pour les temps partiels qui font baisser la moyenne) [1], la moitié des salariés touchent moins de 1 575 euros par mois (Insee, données 2013). Les 10 % des salariés les moins bien rémunérés touchent au mieux 433 euros, les 10 % les mieux rémunérés au moins 3 131 euros. Ces données ont l'avantage de mesurer ce que touchent réellement, à la fin du mois, les personnes qui travaillent. Mais elles comprennent une part de temps partiels 'choisis' : on ne peut donc les interpréter comme des 'inégalités' et les comparer aux écarts de salaires calculés en équivalent temps plein.

France métropolitaine. Individus percevant des revenus salariaux ou des allocations chômage vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Source : Insee - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-de-salaires-restent-fortes-en-France>